







Examen de la structure du Conseil d'orientation du Programme ONU-REDD: ordre de

mission

PROGRAMME ONU-REDD

le 4 Mai 2012

Le <u>Programme ONU-REDD</u> est un programme de collaboration entre l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE). Il fonctionne donc selon les politiques, procédures et règles de ces trois organisations. En outre, il suit les lignes directrices relatives à la gouvernance du <u>Groupe des Nations Unies pour le développement</u> (UNDG) pour les programmes conjoints, notamment pour l'encadrement et la supervision des <u>Fonds</u> d'affectation spéciale multidonateurs (FASM).

Le Conseil d'orientation du Programme ONU-REDD (le Conseil) a été créé afin d'assurer l'encadrement et la direction stratégique du Programme ONU-REDD. Il incombe également au Conseil d'approuver les allocations financières du FASM du Programme ONU-REDD, selon les paramètres fixés dans les documents applicables, notamment la Stratégie du Programme ONU-REDD (2011-2015), afin de garantir le succès global du Programme. La réussite du Programme repose ainsi sur une administration efficace et efficiente du Conseil. Le bon fonctionnement du Conseil et sa transparence renforcent la confiance des parties prenantes, notamment des contributeurs au Programme.

À sa septième réunion, à Berlin, les 13 et 14 octobre 2011, le Conseil a chargé le Programme de mettre en place un processus d'examen complet de sa structure, demandant spécifiquement au secrétariat du Programme ONU-REDD de proposer une feuille de route précisant la portée et le calendrier de cet examen, dans les plus brefs délais, avant la neuvième réunion du Conseil. Le présent ordre de mission a été établi suite à cette demande.

But et objectifs

Le principal but de cet examen est d'apprécier et d'évaluer le mandat, la composition, le rôle, les responsabilités, la structure de gouvernance, les pratiques, les procédures et les mécanismes de reddition des comptes du Conseil à ce jour, et, compte tenu de l'évolution non seulement des opérations du Programme (par exemple le nombre croissant de pays, la progression de la mise en œuvre de la REDD+, et les trois ans d'activités du Programme) mais aussi du contexte extérieur (notamment les décisions de la CCNUCC), de formuler des recommandations visant à améliorer le Conseil d'orientation du Programme ONU-REDD. L'examen portera sur la période s'étendant jusqu'en 2015, conformément à la stratégie du Programme ONU-REDD 2011-2015 et aux décisions antérieures du Conseil

De ce fait, l'examen de la structure du Conseil poursuit trois objectifs principaux :

- 1. Examiner la composition et la structure de gouvernance du Conseil, ainsi que la manière dont il mène ses activités et dont il aide le Programme à exécuter son mandat, en les comparant aux pratiques d'autres Programmes administrés par l'ONU, notamment les FASM, et d'autres initiatives en faveur de la préparation à la REDD;
- 2. Évaluer le règlement intérieur et les directives du Programme ONU-REDD, ainsi que le mandat du Conseil, déterminer si les conditions des réunions sont cohérentes et adaptées à leurs finalités, et identifier les éventuelles lacunes qu'il convient de combler
- 3. Dans le contexte évoqué plus haut, compte tenu de l'exécution attendue du Programme ONU-REDD dans le cadre de la stratégie 2011-2015 et des décisions du Conseil d'orientation, et au vu des bonnes pratiques en matière de transparence et de gouvernance, proposer

d'éventuelles modifications à apporter au règlement intérieur et aux directives du Programme ONU-REDD et au mandat du Conseil.

Portée

Le rapport final, en abordant les objectifs susmentionnés et en apportant des réponses aux points suivants relatifs aux caractéristiques et activités du Conseil, éclairera les mesures suggérées en vue d'améliorer les travaux du Conseil d'orientation du Programme ONU-REDD. Cette liste non exhaustive est destinée à fournir des orientations aux évaluateurs chargés de l'examen.

1. Organisation et gestion des activités, de la composition et de la structure du Conseil

- Règlement intérieur et directives du Programme ONU-REDD et mandat du Conseil
- Taille et profil du Conseil, groupes représentatifs et mandat (conditions de nomination) de ses membres.
- Le système actuel de désignation des membres du Conseil permet-il de garantir que le Conseil dispose des compétences en matière de supervision thématique, de contrôle financier et de gouvernance institutionnelle ?
- Le nombre de réunions annuelles du Conseil est-il adapté ?
- Conduite des opérations (organisation des réunions du Conseil et du groupe de travail).
- Compréhension par les membres du Conseil de la répartition des responsabilités entre le Conseil et les organismes d'exécution.

2. <u>Engagement du Conseil d'orientation dans le bilan des avancées et l'approbation des financements</u>

Bilan des avancées

- Examen des progrès réalisés par le Programme
- Examen des demandes d'appui au Programme et du niveau de réponse
- Formulation d'une orientation stratégique

Participation à l'approbation des demandes de financement

- Allocations financières aux Programmes nationaux et au Programme global pour le Fonds du Programme ONU-REDD
- Mise en œuvre de politiques claires d'allocation de fonds.

3. <u>Autres aspects permettant d'anticiper le fonctionnement du Conseil à l'horizon 2015, conformément à la stratégie du Programme</u>

Relation avec les organisations participantes (FAO, PNUD et PNUE)

- Nature de la programmation conjointe de l'ONU (par exemple, le principe de l'unité des Nations Unies dans l'action et d'autres exemples utiles de FASM, comme le Fonds PNUD-Espagne pour la réalisation des OMD).
- Orientations de l'UNDG et du Bureau des Fonds d'affectation spéciale multipartenaires.
- Architecture du partenariat (par exemple, le protocole d'accord) entre les organismes participants constituant le socle du Programme ONU-REDD.

Relation entre les contributeurs de niveau 2 et le Conseil d'orientation

- La création du mécanisme de niveau 2 permet-elle aux donateurs de niveau 2 d'exercer une influence sur le Programme et, le cas échéant, dans quelle mesure ?
- Les donateurs de niveau 2 seront-ils en lien avec le Conseil d'orientation, et comment cette relation s'exercera-t-elle ?

Liens avec les autres initiatives

Quels devraient être le rôle, les fonctions et la composition du Conseil d'orientation à l'avenir, compte tenu des éléments suivants : (i) l'avancement de la mise en œuvre de la REDD+ et de l'évolution du Programme et des autres organes impliqués (comme le Comité des participants et l'Assemblée des participants du Fonds de Partenariat pour le Carbone Forestier, le Sous-comité du FIP, le partenariat REDD+ et le Conseil et l'Assemblée du Fonds pour l'environnement mondial) ; (ii) les décisions de la CCNUCC ; et (iii) l'évolution du financement de la REDD+, notamment l'établissement du Fonds vert pour le climat.

Méthodologie, consultants et groupe de travail

L'examen devra appliquer les bonnes pratiques internationales pour garantir une démarche objective, transparente, impartiale et fondée sur des preuves dans l'évaluation et l'identification des enseignements. Il doit s'appuyer sur l'étude des documents pertinents, des structures de gouvernance d'initiatives similaires et d'autres initiatives REDD+, sur des enquêtes et des questionnaires, et sur des entretiens avec des membres du Conseil, ainsi que sur tout autre instrument applicable pour la collecte de données.

Un ou plusieurs consultants indépendants et expérimentés, possédant une expérience en gouvernance organisationnelle dans le système de l'ONU et en administration de fonds, seront recrutés pour cet examen et chargés de produire un document unique répondant aux trois résultats énumérés ci-dessus. Le(s) consultant(s) doivent être indépendants et n'avoir aucun conflit d'intérêts avec le Conseil d'orientation du Programme ONU-REDD. II(s) doivent attester d'une connaissance précise du fonctionnement des organismes de l'ONU (FAO, PNUD et PNUE) et de la nature de la programmation conjointe. Le(s) consultant(s) devraient en outre posséder une expérience préalable dans l'évaluation d'organes décisionnaires similaires. Une connaissance de la REDD+ et des travaux du Programme ONU-REDD en faveur de la REDD+ serait appréciée. L'ordre de mission des consultants est joint à l'annexe 1.

Un groupe de travail chargé de l'examen a été créé lors de la huitième réunion du Conseil d'orientation. Il réunit deux représentants de chaque groupe membre du Conseil. Le(s) consultant(s) présenteront leurs avancées et leurs conclusions au groupe de travail. Le secrétariat facilitera le processus d'examen et les travaux du groupe; il désignera aux fins de l'examen un membre du personnel comme secrétaire chargé de coordonner les aspects logistiques du processus.

Résultats attendus

Avant de recueillir des données, les évaluateurs établiront un *rapport initial* qui détaillera ce qu'ils estiment être l'objet et les raisons de l'examen, et qui montrera comment il convient de répondre

¹PNG, Viet Nam, Japon, Norvège, FAO, PNUE, CAMV, Global Witness, AMAN, UNPFIL

aux questions posées, en proposant des méthodes et des sources de données, ainsi que des procédures de collecte de données. Ce rapport devra également contenir une proposition de calendrier pour les tâches, activités et résultats attendus, ainsi qu'un plan annoté du rapport, ce qui permettra au groupe de travail de vérifier que la teneur de l'examen est comprise par tous, et que l'examen répond aux besoins du Programme.

À un stade intermédiaire, le(s) consultant(s) établiront un *projet de rapport d'examen* reprenant les questions spécifiques décrites dans l'ordre de mission et où figureront notamment les propositions de modification à apporter au règlement intérieur et aux directives du Programme ONU-REDD et aux mandat du Conseil d'orientation.

Le rapport d'examen final devra être un document de synthèse abordant les objectifs d'ensemble de l'examen. Le résultat final de l'examen sera présenté sous la forme d'un document unique contenant un ensemble de recommandations et de suggestions en vue d'améliorer le Conseil d'orientation, et articulant les changements suggérés au règlement intérieur et aux directives du Programme ONU-REDD et au mandat du Conseil. Ces recommandations devront découler clairement des conclusions de l'examen, être réalistes, s'inscrire dans un délai et cerner précisément les incidences sur les ressources humaines et financières.

Calendrier indicatif et résultat

Activité	Date
Mise en place du groupe de travail (achevé)	PB 8 - mars 2012
Le secrétariat travaille entre les sessions avec le groupe de travail pour	avril 2012
finaliser l'ordre de mission	
Ordre de mission envoyé au Conseil d'orientation pour information	mai 2012
Recrutement du/des consultant(s)	mai/juin 2012
Présentation au(x) consultant(s) par le groupe de travail et le	juin 2012
secrétariat ; élaboration d'un rapport initial par le(s) consultant(s)	
Lancement du travail d'examen	juillet 2012
Soumission d'un projet de rapport au groupe de travail et au	fin août 2012
secrétariat ; communication des commentaires et retour d'information	
au(x) consultant(s)	
Projet de rapport sommaire révisé et transmis au Conseil d'orientation	septembre/octobre 2012
Présentation des conclusions provisoires au PB9 ; soumission des	octobre 2012
observations et retour d'information au(x) consultant(s)	
Rapport révisé communiqué aux membres du groupe de travail pour	novembre 2012
commentaires et retour d'information au(x) consultant(s)	

Rapport final et projet de réponse au rapport transmis au Conseil d'orientation	décembre 2012
Approbation des recommandations et projet de réponse établi par le groupe de travail	PB10

Annexe 1. Ordre de mission du/des consultant(s)

L'examen sera effectué par un consultant, avec l'aide du secrétariat et sous la supervision d'un groupe de travail créé par le Conseil d'orientation. Selon l'expérience et les qualifications disponibles, deux consultants possédant des compétences complémentaires pourront être nommés par le secrétariat, qui désignera un chef d'équipe. Le/les consultant(s) produiront un document unique répondant à chacun des résultats attendus susmentionnés.

Le/les consultant(s) seront sélectionnés à l'issue d'un processus ouvert et compétitif d'appel à candidatures, conforme aux normes de l'organisme administrateur de l'ONU.

La période maximale prévue pour la réalisation de l'examen est de 90 jours ouvrables répartis sur sept mois à compter de juin 2012. Honoraires de consultants pour cette affectation sera déterminé par le niveau d'expérience et le taux de rémunération proportionnelle des Nations Unies pour les consultants à ce niveau.

Conditions/compétences requises du/des consultant(s) :

- Indépendance par rapport au Conseil d'orientation du Programme ONU-REDD.
- Connaissance détaillée du système de l'ONU, notamment de la gestion de fonds, de la programmation conjointe de l'ONU et des politiques, procédures et règlements intérieurs des organismes des Nations Unies participants.
- Expérience avérée dans la gouvernance organisationnelle et dans l'évaluation d'organismes décisionnaires similaires
- Une certaine connaissance de la REDD+ et des travaux du Programme ONU-REDD serait appréciée.
- Diplôme d'études supérieures dans une discipline des sciences sociales pertinente
- Au moins 10 années d'expérience professionnelle dans les domaines concernés
- Excellentes compétences d'écriture et de rédaction
- Souci du détail et respect des délais

<u>Périmètre de travail et tâches :</u>

- Établir un rapport initial comprenant un plan annoté du rapport ainsi qu'une proposition de calendrier des tâches, activités et résultats attendus qui détaillera ce que les consultants estiment être la nature et les raisons de l'examen et qui montrera la manière dont les méthodes, sources de données et procédures de recueil des données proposées contribueront à atteindre les objectifs.
- Mener une analyse approfondie des documents pertinents, des procédures du Conseil existantes, de la composition du Conseil, et examiner les structures de gouvernance des initiatives similaires et autres initiatives de REDD+.
- Interroger les membres du Conseil et employer tout autre instrument applicable de collecte des données.
- Rédiger un projet de rapport contenant les conclusions et recommandations, axé sur les points spécifiques contenus dans l'ordre de mission, notamment les modifications

- proposées au règlement intérieur et aux directives du Programme ONU-REDD et au mandat du Conseil d'orientation.
- Présenter un projet de conclusions/recommandations au neuvième Conseil d'orientation.
- Rédiger un rapport d'examen final consolidé, contenant un ensemble de recommandations et de suggestions visant à améliorer le Conseil d'orientation, notamment les modifications proposées au règlement intérieur et aux directives du Programme ONU-REDD et au mandat du Conseil d'orientation. Ces recommandations devront découler clairement des conclusions de l'examen, être réalistes, s'inscrire dans un délai et cerner précisément les incidences sur les ressources humaines et financières.

Candidature

Les candidats doivent envoyer les documents suivants au Secrétariat (un-redd@un-redd.org) d'ici le 1er Juin 2012:

- a. Une lettre de motivation
- b. Une note d'1 à 2 pages attestant d'une bonne compréhension de l'ordre de mission et explicitant l'approche générale de la fonction de conseil. Le candidat peut également y aborder les questions ou suggestions soulevées par l'approche.
- c. Le formulaire UNEP P11 complété